

Domaine public : le cas particulier de la voirie

OBJECTIFS

- Identifier les particularités de la voirie au sein du domaine public
- Maîtriser l'assiette de ce domaine
- Savoir gérer sa voirie
- Connaître les modes et limites de protection de la voirie

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Cas pratiques
- Questions - réponses
- Analyse de la jurisprudence

PUBLIC

Agents concernés par la gestion et l'entretien de la voirie, agents des services fonciers des communes, des EPCI et des départements.

DATES :

PARIS > 15-16 MARS 2012

MONTPELLIER > 25-26 OCTOBRE 2012

DURÉE : 2 jours

TARIF : 1 020 euros HT

PROGRAMME

Le domaine public routier : définition

- Critères de la domanialité
- Spécificités du domaine public routier et sort des voies expresses
- Le critère de l'accessoire : les dépendances du domaine routier

L'assiette du domaine public routier

- Plan de voirie et arrêtés d'alignement
- Les cas d'enquête publique (classement/déclassement)
- Gestion du domaine et pouvoir de police de la circulation

Le domaine privé routier

- Les chemins ruraux, contingence légale et conséquences
- Les voies des lotissements et leur possible rétrocession
- Les voies privées ouvertes au public, et la police administrative

Les droits des riverains

- Servitudes et aisances de voiries
- La priorité en cas de délaissés

La protection du domaine routier

- Régime des contraventions de voirie : constat et répression